



Chères Clermontoises, Chers Clermontois,

## 1. CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

Le samedi 22 mars s'est déroulée devant le monument aux morts de la cour du Fort la cérémonie de commémoration du 63ème anniversaire de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Des anciens combattants, élus et habitants de notre village étaient présents et après la lecture par la Maire, de la lettre de la Ministre déléguée aux anciens combattants, un dépôt de gerbe a été effectué et la Marseillaise a été entonnée avec le concours des élus et des habitants qui s'étaient déplacés à cette occasion.

Un vin d'honneur dans la salle des fêtes du village en compagnie des habitants a clôturé cette cérémonie.



## 2. L'ÉCOLE PLANTE

L'ALAE par le biais d'un de ses animateurs, va mettre en place pour les élèves de l'école Jocelyne GRIVET, un atelier de jardinage dans un espace fermé dans la cour de récréation avec plantation de fleurs et de légumes que les enfants pourront planter, entretenir et récolter tout au long de la saison.

Les enfants sont ravis et adhérent à cette innovation et, en attendant la mise en place en pleine terre, ils ont déjà pu faire des semis dont ils peuvent voir, avec intérêt, sortir les nouveaux plants des pots et se développer de jour en jour.

## 3. BIEN MANGER A L'ÉCOLE

La loi EGALIM qui a pour objectif de promouvoir une alimentation saine et durable impose, entre autres, aux Municipalités de supprimer à court terme tous les contenants plastiques utilisés dans les cantines scolaires.

Ceux-ci doivent être remplacés par des bacs inox. Il en est de même pour tout le matériel : spatules, couverts de service, saladiers, etc.

La mairie a dû investir pour ces équipements mais aussi dans un nouveau four qui est plus adapté à la chauffe en bacs inox.

## 4. L'AUTAN

Les vents violents et répétés qui ont sévi sur notre territoire le mois dernier ont abimé de nombreux arbres, branches, fils téléphoniques et autres.

Notre commune n'a pas été en reste et il a fallu tronçonner de nombreuses branches cassées sur le domaine public, redresser bon nombre de panneaux couchés par le vent et faire intervenir le département pour des arbres qui menaçaient de tomber sur la chaussée, faire rétablir des lignes électriques par Enedis et faire remettre par Orange des câbles téléphoniques tombés au sol. De plus, l'église a vu quelques tuiles dégringoler sur le parvis dans la cour du Fort et grâce à l'intervention du camion nacelle d'un aimable visiteur que nous avons sollicité, les élus ont pu facilement les changer et remettre en place celles éparpillées sur le toit de l'église.



## 5. GRANDES MANŒUVRES NAUTIQUES

La brigade nautique des sapeurs-pompiers de Muret a effectué des manœuvres sur notre commune, sur les bords d'Ariège, afin de préparer la saison estivale à venir qui se profile et ainsi connaître les particularités de notre territoire pour faire face aux éventuels incidents et accidents qui pourront survenir et ainsi être prêts à intervenir rapidement et efficacement sur tous types d'interventions.

Durant trois jours, et après les briefings matinaux dans la salle des fêtes, ils ont mis à l'eau, sur divers points de l'Ariège, leur bateau de sauvetage et n'ont pas hésités à plonger, notamment au niveau de la zone dangereuse de rappel des cascades, pour effectuer des simulations nécessaires à leur entraînement.



## 6. WEEKEND DE FÊTE

A l'occasion de la fête du village, le Comité des fêtes vous invite à venir au Fort le samedi 31 mai pour le marché des créateurs et des producteurs locaux de 14 h à 20 h et le dimanche 1er juin de 8 h à 18 h au traditionnel vide grenier.

Si vous désirez vous inscrire, ou si vous désirez plus d'informations, vous pouvez le faire à la mairie ou directement auprès du Comité des fêtes sur ce site : <https://comite-des-fetes-de-clermont-le-fort.s2.yapla.com/fr/event-80772> dont le lien est sur le site de la mairie, un tarif préférentiel étant attribué aux Clermontois.

## 7. REUNION PUBLIQUE

En raison de la révision du périmètre de la Réserve Naturelle Régionale sur notre commune, vous êtes invités à participer à une réunion publique d'information sur le site du parking des Claux, en présence du conservateur de la RNR et d'élus le mercredi 21 mai à 18h30. Les parcelles concernées sont sur le Ramier communal et sur le quartier de la Riverotte.

## 8. FONDATION DU PATRIMOINE

Suite aux opérations de mécénat en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et l'association Les Amis de Clermont, ayant pour but la restauration des peintures de l'Arc Triomphal (2014) et la sécurisation des cloches (2021) de l'Église SAINT-PIERRE une cérémonie de remise du chèque des dons récoltés par la Fondation du Patrimoine, aura lieu le samedi 17 mai 2025.

Tous les Clermontois sont conviés à 11 heures à l'église pour admirer l'Arc Triomphal, et à 11 h30 sur le parvis de la salle des fêtes pour regarder le clocher et assister à la cérémonie en présence de la Déléguée Départementale de la Fondation du Patrimoine, de Monsieur le Curé de la paroisse, d'élus et des donateurs invités pour l'occasion.

Cet évènement sera suivi d'un moment convivial autour d'un apéritif.

## 9. L'ECOLE ET LA REPUBLIQUE

Après avoir étudié en classe les symboles de la République, les élèves de l'École Communale Jocelyne GRIVET sont venus à la Mairie le Mardi 29 Avril après-midi pour matérialiser ces symboles normalement présents dans toutes les Mairies.

Le buste de Marianne avec son bonnet phrygien, le portrait du Président de la République, le drapeau tricolore, la Marseillaise, les écharpes de Maire et d'Adjoints, la devise « Liberté, Egalité, Fraternité », les deux Monuments aux morts de Clermont (Celui de la cour du Fort et celui situé à l'intérieur de l'Église) n'ont plus de secret pour eux.

Un échange très productif avec des Elèves enthousiastes et très participatifs.



**VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE**